

INSTITUT du RISK
& COMPLIANCE

EN PARTENARIAT AVEC



CONFÉRENCE PETIT DÉJEUNER POTEL & CHABOT - PAVILLON KLEBER - PARIS

LE 9 JUILLET 2020 de 8H30 à 12H15
COMPLIANCE & COMMANDE PUBLIQUE
FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

Le droit de la commande publique a connu d'importantes évolutions dans le sens du renforcement de la transparence des procédures d'attributions. Cette exigence passe notamment par la mise en œuvre d'importantes garanties en matière de concurrence et de lutte contre la fraude en général et la corruption en particulier.

Ces objectifs entrent largement résonance avec le droit de la compliance et assurent aux opérateurs économiques mettant en œuvre des stratégies en la matière d'importants avantages concurrentiels. Malgré des objectifs souvent communs, le droit de la commande publique et la compliance ne se confondent pas entièrement et il apparait essentiel de bien appréhender les points d'opposition entre ces deux corpus de règles.

Le droit de la commande publique, notamment dans ses rapports avec le droit de la concurrence ou le droit pénal, mais également avec des considérations éthiques, sociales ou environnementales, impose néanmoins aux opérateurs économiques souhaitant contracter avec des pouvoirs ou entités adjudicateurs la mise en place de politiques de compliance.

Public concerné :

- Compliance officers & managers
- Directeurs et Responsables des Ressources Humaines
- Directeurs de la conformité
- Directeurs Ethics
- Juristes internes
- Directeurs/responsables juridiques
- Responsables RSE
- Associés de cabinets d'avocats
- Dirigeants d'entreprise

Les places étant limitées,
nous vous prions de vous inscrire
au plus vite :



> Je m'inscris



PROGRAMME :

8H30 - 9H00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS & PETIT-DÉJEUNER

9H00 - 9H15 : INTRODUCTION DE MAITRE AMADO
AVOCAT ET PRÉSIDENT DE L'INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE

9H15 - 9H30 : LES ENJEUX DE LA COMPLIANCE POUR LES ACTEURS DE LA COMMANDE PUBLIQUE FRANCAISE
ET EUROPEENNE
M. Nicolas Sfez, Avocat à la Cour, Maître de conférences à Sciences Po

9H30 - 10H00 : LA PREVENTION DE LA CORRUPTION
Les risques pénaux dans le cadre de la participation à des procédures de passation de contrats publics
- Quel encadrement réglementaire ?
- Comment protéger ses collaborateurs ?
M. Nicolas Sfez, Avocat à la Cour, Maître de conférences à Sciences Po

10H00 - 10H45 : LES ENJEUX ANTI CORRUPTION ET RSE EN MATIÈRE DE COMMANDE PUBLIQUE
- Les exigences RSE et anti-corruption
- La connaissance de ses fournisseurs
- Prise de décision informée
M. Pierre Memheld, Directeur général, Global Risk Profile France SAS

10H45 - 11H00 : PAUSE CAFE ET NETWORKING

11H00 - 11H45 : LE RESPECT DES EXIGENCES EN MATIÈRE DE CONCURRENCE
La prévention des atteintes au droit de la concurrence
M. Nicolas Sfez, Avocat à la Cour, Maître de conférences à Sciences Po
M. Antoine Labaune, Chief Compliance Officer, EGIS

11H45 - 12H15 : QUESTIONS - RÉPONSES ET NETWORKING

PUBLIC CONCERNÉ :

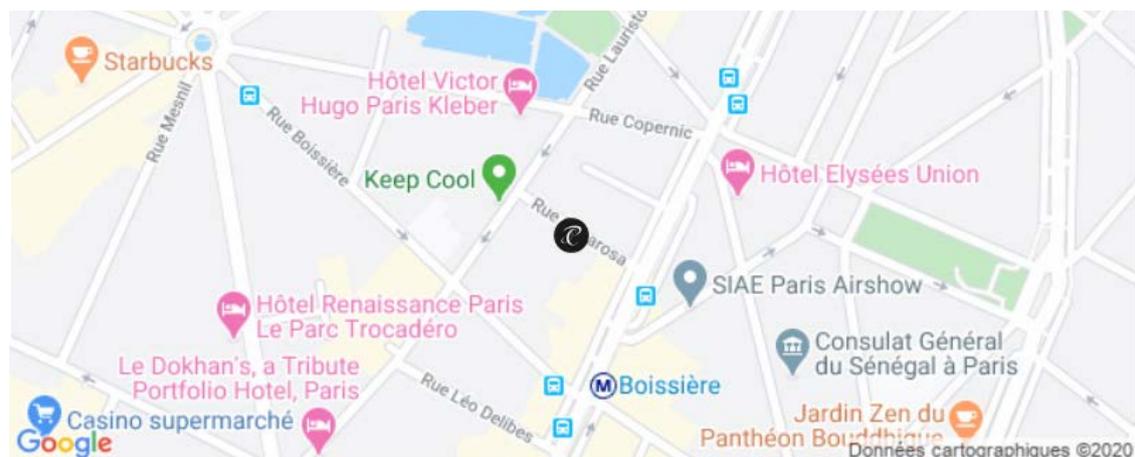
- Compliance officers & managers • Directeurs et Responsables des Ressources Humaines
- Directeurs de la conformité • Directeurs Ethics • Juristes internes • Directeurs/responsables juridiques
- Responsables RSE • Associés de cabinets d'avocats • Dirigeants d'entreprise

PLAN D'ACCÈS :

PAVILLON
KLEBER

7, rue Cimarosa 75116
Paris
+33 (0)1 53 65 75 85

- (M) Boissière
- (P) Kléber Trocadéro
- (V) Voiturier





BULLETIN D'INSCRIPTION*

Nom : Prénom :
Société :
Fonction :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Email @ :
Téléphone fixe : Mobile :

FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement) :

| | Avant le 25 juin 2020 | Après le 25 juin 2020 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Non Membre | 390 Euros | 490 Euros |
| Membre - (Coût adhésion annuelle 445 Euros) | Gratuit | Gratuit |

RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : contact@institutriskcompliance.com)
INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Les membres peuvent être aussi bien des personnes physiques de tous secteurs économiques, que des personnes morales, intéressées par la Compliance, l'éthique sociétale et le respect des codes de conduite des entreprises ou organisations, en France mais aussi venant de l'international (avec une activité économique, professionnelle etc. en France).
- Pour s'associer à l'IRC, il suffit de cliquer sur le lien en ligne « Devenez adhérent », de compléter les renseignements à fournir vous concernant et de procéder au paiement de l'adhésion annuelle.
- Le montant de l'adhésion annuelle est de 445 euros par personne et de 390 euros pour toute adhésion multiple au sein d'un même organisme (société, association, établissement public ou autre).

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

Les membres de l'IRC bénéficient de tous les avantages suivants :

- Se former aux enjeux de la Compliance par 6 sessions informatives par an organisées par l'Institut gracieusement.
- Participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut.
- Bénéficier de remises lors de conférences et séminaires dans lesquels l'IRC collabore.
- Faire partie d'un réseau de professionnels de la Compliance et échanger des points de vue et des conseils pratiques .
- Avoir une vision internationale de la Compliance à travers notamment des partenariats nationaux et internationaux de l'IRC.
- Collaborer avec les organismes de réglementation et les autorités pour les questions liées à la Compliance.
- Trouver une réponse aux préoccupations concernant les responsabilités pénales, civiles ou administratives pouvant être encourues par les dirigeants d'entreprise.
- Accéder aux canaux d'informations privés exclusifs des partenaires, aussi bien en anglais qu'en français .

NOS RÉDUCTIONS PARTENAIRES :



Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales et jusqu'à -50% sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).

Evènement : **CONFERENCE PETIT DEJEUNER DE L'INSTITUT DU RISK ET COMPLIANCE**

Code identifiant : **36533AF**

Valable au transport du : **05/07/2020 au 12/07/2020**

Lieu de l'évènement : **PARIS**

Connectez-vous sur le site internet de l'évènement ou directement via <http://globalmeetings.airfranceklm.com/Search/promoDefault.aspx?vendor=AFR&promocode=36533AF>



Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 20% sur votre parcours aller-retour en France métropolitaine. Après votre inscription un fichet SNCF de réduction vous sera envoyé. Merci d'envoyer un mail à contact@institutriskcompliance.com pour en faire la demande.

* Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. • Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. • Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.